



DOCUMENT UNESCO DE PROGRAMMATION PAYS

MADAGASCAR

2012-2013



Janvier 2012

Sommaire

Sommaire.....	2
Liste des acronymes.....	3
Introduction.....	5
Contexte.....	7
Enjeux de développement.....	9
Education.....	9
Culture & Développement.....	13
Sciences & Technologies.....	14
Communication & Information.....	15
Lutte contre le VIH & le SIDA.....	16
Inégalités de Genre.....	16
Coopération passée et actuelle & Résultats atteints.....	18
Education.....	18
Sciences & Technologies.....	18
Culture & Développement.....	21
Communication & Information.....	22
Leçons tirées.....	24
Défis & Opportunités.....	25
Programme de Coopération 2012-2013.....	28
Education.....	28
Sciences & Technologies.....	29
Culture & Développement.....	31
Sciences Sociales & Humaines.....	31
Communication & Information.....	32
Stratégie de Partenariat.....	33
Annexe : Matrice des résultats et budget.....	34

Liste des acronymes

AFD	Agence Française de Développement
ASAMA	Action Scolaire d'Appoint pour Malgaches Adolescents
BAD	Banque Africaine de Développement
BM	Banque Mondiale
CEDAW	<i>Convention on the Elimination of Discrimination against Women</i>
CONCORDE	Consortium des Communicateurs pour le développement
DQAF	<i>Data Quality Assessment Framework</i>
EMIS	<i>Education Management Information System</i>
EPM	Enquête Périodique auprès des Ménages
EPT	Education Pour Tous
ETFP	Enseignement Technique et Formation Professionnelle
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
FOSS	<i>Free Open Source Software</i>
GEMSA	<i>Gender and Media Southern Africa</i>
GPE	<i>Global Partnership for Education</i>
IMOA	Initiative de Mise en Œuvre Accélérée
ISU	Institut de Statistique de l'UNESCO
LMD	Licence-Maitrise-Doctorat
MAP	Madagascar Action Plan
MDI	<i>Media Development Indicators</i>
MEN	Ministère de l'Éducation Nationale
METFP	Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
MIS	<i>Management Information System</i>
OMDA	Office Malgache des Droits d'Auteur
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONGI	Organisation Non Gouvernementale Internationale
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PCIA	<i>Peace and Conflict Impact Assessment</i>
PIDC	Programme International pour le Développement de la Communication
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
SADC	<i>South African Development Community</i>
SHS	Sciences Humaines et Sociales
SIGE	Système d'Information pour la Gestion de l'Éducation
SNU	Système des Nations Unies
STI	Sciences, Technologies et Innovation
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UA	Union Africaine
UNCG	<i>United Nations Communication Group</i>

UNDAF/PNUAD United Nations Développement Assistance Framework/Plan
Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement
UNICEF Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

Introduction

1. Madagascar est une île de 587 000 km² située dans l'Océan Indien comptant environ 20 millions d'habitants dont 80% vivent en milieu rural. C'est une population jeune avec 49% de jeunes de 15 ans ou moins¹. Madagascar est devenu Etat membre de l'UNESCO le 10 novembre 1960 et relève du Bureau de Dar-es-Salaam qui dispose d'une antenne à Antananarivo² depuis 2008.
2. Depuis le 17 mars 2009, date à laquelle l'ancien Président Marc Ravalomanana fut contraint de laisser le pouvoir et de quitter le pays, Madagascar se trouve dans un contexte politique de crise qui perdure. Le gouvernement de transition sous la présidence de Mr. Andry Rajoelina n'est pas reconnu par la Communauté internationale et les solutions de sortie de crise initiées depuis 2009 n'ont pas encore abouti. Une feuille de route, signée le 17 septembre 2011, a été saluée par la communauté internationale et attend d'être entièrement mise en œuvre. Dans ce cadre, la mise en place à Antananarivo d'un Bureau de liaison de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe est prévue.
3. Cette situation a entraîné le gel de l'aide extérieure qui finançait pourtant 50% du budget de fonctionnement hors solde et 75% du budget d'investissement public³. Les partenaires techniques et financiers ont adopté différentes approches, comme la suspension de toute nouvelle programmation ou la canalisation de fonds à travers des ONG.
4. Dans ce contexte, le Système des Nations Unies à Madagascar a revu ses modalités d'intervention. En novembre 2009, l'équipe pays des Nations Unies a mis à jour le Plan-Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (UNDAF) 2008-2011 et a élaboré une Vision stratégique pour la période 2010-2011 afin de permettre au SNU et à ses agences de remplir leur mandat respectif dans un contexte de crise.
5. Cette vision vise à la promotion des droits humains et à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Elle s'articule autour des cinq axes stratégiques suivants:
 - a. l'appui au processus de transition et à la réconciliation nationale, au respect de l'état de droit, à la promotion de la culture de la paix et à la prévention des conflits ;
 - b. l'accès aux services sociaux de base dans les domaines de l'éducation et de la santé ;
 - c. la protection des couches vulnérables et des populations à risque, y compris la gestion des catastrophes ;

¹ Enquête Périodique auprès des Ménages (EPM) 2010- Rapport principal, INSTAT, 2011

² Une administratrice nationale basée dans la maison commune des Nations Unies

³ Vision stratégique du Système des Nations Unies Madagascar, Juin 2010

- d. le soutien à l'économie ;
 - e. le renforcement de l'information, du suivi/de l'évaluation et de la communication.
6. En raison de la persistance de la crise politique, l'UNDAF a été étendu jusqu'à la fin de 2013 car le développement d'un nouveau cycle nécessite la reprise du dialogue avec le Gouvernement. Un plan intérimaire 2012-2013, qui s'appuie sur les cinq axes de la Vision stratégique a été élaboré et servira de cadre aux interventions communes du Système des Nations Unies. Il est à noter que depuis le changement de pouvoir en 2009, le pays n'a pas de document stratégique officiel de développement. Le « *Plan d'Action pour Madagascar* » ou MAP, adopté en 2006, et qui était le cadre stratégique pour 2007-2012 n'est plus évoqué. Ce document s'appuyait notamment sur les OMD et la plupart des partenaires techniques et financiers, y compris le SNU, avaient aligné leur appui sur le MAP.

Contexte

7. Avant la crise, Madagascar était considéré comme un pays en voie d'atteindre trois des huit OMD: (i) l'éducation primaire universelle, (ii) l'autonomisation de la femme, (iii) la lutte contre le VIH, la malaria et les autres maladies. Depuis, les défis liés à l'atteinte des OMD se sont accrus⁴.
8. Le taux de croissance du PIB est passé de 7,1% en 2008 à -3,7% en 2009. Madagascar a renoué avec la croissance en 2010 affichant un taux de croissance du PIB de 0,3%. La prévision pour 2011 était un taux de croissance du PIB de 0,6%⁵ et les perspectives pour 2012 semblent bonnes⁶. Avec un indice de développement humain de 0,435 en 2010, Madagascar a régressé et est retombé dans le groupe des pays à faible développement humain⁷. Les deux dernières enquêtes périodiques auprès des ménages (EPM) ont montré un accroissement du taux de l'incidence de pauvreté (76,5% en 2010 contre 68,7% en 2005) et qui touche en premier lieu la population rurale.
9. L'agriculture prédomine dans la création d'emplois avec plus de 80,5% de la population active qui y est occupée. Pourtant, c'est dans l'agriculture que le revenu annuel moyen de l'emploi salarial est le plus faible. Le revenu annuel moyen dans l'emploi salarial est de 1 388 000 Ariary (1 USD = 2 108 Ariary au taux UN de Novembre 2011). Une différence significative est notée en défaveur des femmes avec 1 235 000 Ariary contre 1 471 000 Ariary pour les hommes⁸.
10. La récurrence des cyclones (trois ou quatre majeurs par an) est un facteur de vulnérabilité tant pour la population que pour l'économie, avec 25% de la population vivant dans les zones à risques. Des périodes de sécheresse sévissent aussi dans des régions du Sud pouvant créer des situations de famine. Avec un taux de prévalence de la malnutrition chronique supérieur à 45%, Madagascar se situe parmi les 18 pays où ce taux est le plus élevé⁹. Un retard de croissance affecte la moitié des enfants de moins de 5 ans¹⁰, ce qui compromet dès le départ leurs possibilités de réussite scolaire.
11. Le contexte actuel de crise politique exacerbe le niveau d'insécurité humaine et affecte négativement la situation des droits humains. La situation précaire des jeunes filles peu éduquées ou analphabètes vivant

⁴ Vision stratégique du Système des Nations unies Madagascar, Juin 2010

⁵ Tableau de bord de l'économie, INSTAT, Avril 2011

⁶ Perspectives Economiques en Afrique:

<http://www.africaneconomicoutlook.org/fr/countries/southern-africa/madagascar/>

⁷ Rapport mondial du développement humain, 2010

⁸ Enquête Périodique auprès des Ménages (EPM) 2010 - Rapport principal, INSTAT, 2011

⁹ Enquête démographique et de santé (EDS) 2008-2009, INSTAT, Avril 2010

¹⁰ Ibidem

en milieu urbain fait d'elles une proie facile des agences de recrutement et des employeurs impliqués dans la traite des êtres humains. Le tourisme sexuel infantile existe notamment dans les villes côtières et est exacerbé par la pauvreté des familles¹¹.

12. L'accès à l'eau potable reste encore faible (41%)¹² et ce droit humain est davantage menacé en milieu rural et cette situation pèse plus sur les femmes lesquelles, dans 6 cas sur 10, sont chargées de la corvée d'eau¹³.



Figure 1. Corvée d'eau en milieu rural.

¹¹ US State Department Trafficking in Persons Report for Madagascar, Juin 2010.

¹² EDS 2008-2009

¹³ Ibidem

Enjeux de développement

Education

13. Le secteur de l'éducation est composé de l'éducation formelle (éducation fondamentale, enseignement secondaire, formation technique et professionnelle, enseignement supérieur et formation universitaire) et l'éducation non formelle (école infantile, alphabétisation fonctionnelle et éducation au civisme et à la citoyenneté). L'éducation fondamentale comprend l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire du 1^{er} cycle.
14. Madagascar a engagé deux séries de réformes. La première en 2003 visait la gratuité de l'enseignement primaire et a eu parmi ses stratégies le recrutement massif d'enseignants communautaires et la subvention de l'Etat pour leurs salaires. La deuxième série, introduite en 2008-2009, visait notamment à allonger la durée de l'éducation fondamentale à 10 ans, à utiliser la langue malgache comme langue d'enseignement dans le primaire à la place du français et à rénover les programmes scolaires. Suite au changement de pouvoir en 2009, la mise en place de la réforme n'a pas suivi le rythme prévu. Le devenir de cette réforme est un des enjeux majeurs de l'éducation fondamentale ainsi que l'élaboration d'un plan de développement qui prendra la relève de l'actuel Plan EPT qui arrivera à terme en 2012.
15. Même si en 2008-2009, l'éducation formelle comptait environ 5,5 millions d'apprenants dont 78% dans l'enseignement primaire, les performances du secteur de l'éducation sont faibles, avec des taux d'achèvement de 66% et 25% pour l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire du premier cycle, et 9% pour l'enseignement secondaire¹⁴. Le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire était de 88,3% en 2009-2010¹⁵.
16. Peu d'indicateurs sont ventilés par sexe ce qui dénote des lacunes au niveau des données démographiques¹⁶ et une faible intégration de l'aspect d'égalité des genres. Selon des études de l'UNICEF, les statistiques au niveau national cachent pourtant de fortes disparités régionales en matière d'égalité des genres. L'absence de statistiques scolaires officielles à jour¹⁷ est un indicateur qui interpelle sur la nécessité de renforcer le système d'informations statistiques du secteur de l'éducation. Ce besoin a

¹⁴ Repères 2009, Ministère de l'Education Nationale

¹⁵ Rapport de Revue, Ministère de l'Education Nationale, Avril 2011

¹⁶ Le dernier recensement général de l'Etat a été effectué en 1993

¹⁷ L'annuaire scolaire 2009-2010 n'est pas encore disponible

déjà été souligné dans l'analyse diagnostique sur la qualité des statistiques de l'éducation (DQAF)¹⁸ réalisée par l'ISU/UNESCO en 2008.

17. Madagascar a bénéficié à deux reprises d'un fonds de l'Initiative de Mise en Œuvre Accélérée de l'éducation pour tous (IMOA). Le premier d'un montant de 60 millions de dollars USD pour la période 2005-2007 et le second d'un montant initial de 85,1 millions de dollars USD pour 2009-2011. A n'en pas douter, le financement du secteur sera un défi majeur à la fin de cette échéance, défi amplifié par l'affaiblissement des capacités de financement de l'Etat.
18. La nécessité de réformer l'éducation post fondamentale était en cours de discussions avant la crise de 2009. Avec les évènements de 2009, le processus appuyé par la Banque mondiale, a été mis en veille. Par ailleurs, le ministère de l'éducation nationale fut scindé, donnant lieu à la création de deux autres départements : le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et le secrétariat d'état chargé de l'enseignement technique et de la formation professionnelle.
19. Pour l'enseignement technique et professionnel, l'esquisse de stratégie élaborée avant la crise a été reprise par les nouvelles autorités. Sa finalisation est l'un des objectifs du secteur. L'enseignement secondaire devra faire face à la majorité du flux d'élèves provenant de l'expansion de l'éducation fondamentale. Selon les estimations de la Banque Mondiale¹⁹, d'ici à 2015, 600 000 élèves rejoindront chaque année l'enseignement secondaire alors que la capacité d'accueil est de 200 000 places. Selon la même étude, ce niveau d'enseignement est caractérisé par de faibles taux de scolarisation et d'achèvement et une qualité d'enseignement inférieure aux normes internationales. Pour l'enseignement supérieur, l'enjeu majeur à court terme est le basculement vers le système de Licence-Maîtrise-Doctorat (LMD).
20. La qualité de l'éducation et la rétention des élèves sont des défis à tous les niveaux d'enseignement. Il n'y a pas d'évaluation récente des acquis des élèves, ce qui constitue une lacune dans le secteur. En ce qui concerne l'enseignement secondaire, une évaluation nationale effectuée en 2004 a montré que seuls 3% des élèves ont les compétences de base en mathématiques²⁰.
21. La formation et la qualification des enseignants et enseignantes²¹ sont des défis de taille surtout dans l'enseignement primaire. Des enseignants et

¹⁸ Data Quality Assessment Framework
<http://unesdoc.unesco.org/images/0019/001900/190032e.pdf>

¹⁹ The challenge of expanding secondary education and training in Madagascar. World Bank Paper, 2008

²⁰ Ibidem

²¹ Madagascar est un des pays cibles de l'initiative pour la formation des enseignants en Afrique sub-saharienne (TTISSA)

enseignantes communautaires, sans formation initiale, ont été recrutés massivement et le dispositif de formation prévu dans le cadre de la réforme n'a pas pu se développer au rythme escompté. Sur les 55,000²² enseignants et enseignantes non fonctionnaires (composés majoritairement d'enseignants communautaires) des écoles primaires publiques, environ 6,000 ont reçu à ce jour une formation, montrant ainsi l'ampleur du défi²³. En ce qui concerne l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle (ETFP) et l'enseignement supérieur, le défi est de faire face au vieillissement du corps enseignant et à la formation d'une relève de qualité. La situation est cruciale pour l'ETFP car même le personnel de l'institution de formation de formateurs est proche de la retraite²⁴.

22. L'alphabétisation relève du Ministère de l'Education Nationale (MEN)²⁵, qui a développé une stratégie nationale d'alphabétisation. Cette stratégie n'est pas encore validée et diverses actions d'alphabétisation fonctionnelle sont menées par d'autres ministères ainsi que par des ONG ou associations, sans qu'il y ait une véritable synergie. De manière générale, les femmes sont moins alphabétisées que les hommes : 74,7% des femmes de 15 à 49 ans contre 78,3% pour les hommes du même groupe d'âge. Par ailleurs, le niveau d'alphabétisation présente des différences notoires entre les régions : dans celles du Sud, le taux d'alphabétisation est inférieur à 40%. Les différences sont également significatives entre le milieu urbain et rural, surtout pour les femmes (94% de femmes alphabétisées en milieu urbain contre 71% en milieu rural)²⁶.
23. L'éducation préscolaire est encore peu développée avec un taux brut de scolarisation de 8% en 2008-2009. En 2010-2011, le ministère a lancé la mise en place de classes préscolaires au sein des écoles primaires publiques, mais cette décision est limitée par la disponibilité des infrastructures et l'existence d'éducateurs et éducatrices. Outre la faiblesse de l'offre éducative, l'importance de l'éducation préscolaire pour le développement de l'enfant n'est peut-être pas encore suffisamment comprise par les parents, ce qui explique la faible expansion de ce niveau d'enseignement.
24. Selon l'EPM 2010, le taux d'abandon scolaire au niveau de l'enseignement primaire était de 6,3% entre 2008-2009 et 2009-2010. Ce constat interpelle sur le cas des enfants déscolarisés ou non scolarisés car il n'y a pas de structures qui les prennent en charge. Des initiatives de réinsertion scolaire existent, à l'exemple de celles basées sur la méthodologie

²² Effectif en 2009-2010

²³ Rapport de la revue de la mise en œuvre du Plan EPT, Avril 2011, MEN

²⁴ Entretien avec le Directeur de l'InFor

²⁵ Madagascar est un des pays cibles de l'initiative de l'UNESCO « *Literacy for Empowerment* » (LIFE)

²⁶ EDS 2008-2009

ASAMA²⁷, fruits du Programme Conjoint pour la Promotion de l'Éducation de Base pour Tous, mais il s'agit d'actions qui ne sont pas toujours coordonnées. Une politique générale de l'éducation inclusive a été adoptée en 2009, mais sa mise en œuvre appuyée par l'UNICEF est encore limitée à deux régions.



Figure 2. Elèves et enseignantes d'une école primaire publique.

²⁷ « Action Scolaire d'Appoint pour Malgaches Adolescents » ou « Asa Sekoly Avotra Malagasy » est une méthodologie pour la réinsertion scolaire.

Culture & Développement

25. Madagascar est un pays riche de croyances et de traditions et offre de multiples paysages culturels. Le pays dispose depuis 2005 d'une politique culturelle nationale qui reconnaît l'accès à la culture comme un droit fondamental et qui établit la protection du patrimoine national matériel et immatériel comme une priorité nationale. La politique est basée sur le principe que la dimension culturelle doit être prise en compte dans tout programme de développement social et économique.
26. Les priorités nationales sont actuellement présentées à travers sept projets²⁸ qui visent la création de musées, l'organisation d'un concours national de *fanorona*²⁹, le développement de l'industrie culturelle du livre et des écrits, le développement et la promotion des arts et la sauvegarde et valorisation du patrimoine culturel.
27. Madagascar dispose d'un élément du patrimoine culturel immatériel inscrit sur la liste représentative de la Convention de 2003. Le pays est également doté de deux biens naturels (Forêts humides de l'Atsinanana, Réserve naturelle intégrale du Tsingy de Bemaraha) et un bien culturel (Colline royale d'Ambohimanga) inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Les forêts humides de l'Atsinanana, riches en biodiversité sont depuis 2010 inscrites sur la Liste du Patrimoine Mondial en péril à cause de l'abattage illégal de bois précieux et la capture d'espèces menacées de lémuriens. Tel que l'indique un rapport de la Banque Mondiale, une augmentation considérable des activités illégales est apparue depuis le début de la crise politique de 2009. La Colline d'Ambohimanga constitue l'un des trois champs d'action du projet « sauvegarde et valorisation du patrimoine culturel » du Ministère chargé de la Culture. Ce site qui fêtera en 2012, le dixième anniversaire de son inscription sur la Liste du patrimoine mondial, fait l'objet de la préparation d'un plan de gestion et de conservation participatif en vue de sa conservation durable.
28. Madagascar à travers son Ministère chargé de la Culture, travaille actuellement sur la préparation d'une proposition d'inscription du site des Grottes de l'Isandra sur la Liste du patrimoine mondial. Ce travail, appuyé par l'UNESCO et le Fonds pour le patrimoine mondial africain, devrait s'achever en 2013.

²⁸ Voir site internet du Ministère de la Culture et du Patrimoine :

http://www.mcp.gov.mg/index.php?option=com_content&view=article&id=112&Itemid=80

²⁹ Jeu ancestral de stratégie

Sciences & Technologies

29. La gouvernance du secteur des Sciences et des Technologies a subi des transformations successives mais depuis 2009, un ministère a été mis en place avec la charge de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Le secteur comprend six universités publiques dont l'Université d'Antananarivo, neuf centres de recherches nationaux dont le Centre National de Recherche Appliquée dans le domaine du Développement Rural et trois centres de recherche privés.
30. Pendant des décennies, Madagascar était une plateforme importante pour la recherche française. Aujourd'hui, l'influence française dans le domaine des Sciences et des Technologies reste significative. Plusieurs instituts de recherche sont spécialisés dans des domaines tels que l'hydrologie, la foresterie tropicale, la géologie ou la médecine. Malgré cela, le pays n'a pas encore mis en œuvre les recommandations contenues dans nombre de plans d'action régionaux telles que celles du Plan d'Action de Lagos (1980) ou de l'Union Africaine (2007) incluses dans le Plan d'Action consolidé Union Africaine/NEPAD pour 2010-2015.
31. L'indice global de compétitivité de Madagascar est très faible (124ème rang sur 133 pays couverts par le Rapport Global sur la Compétitivité 2011-2012 du Forum Economique Mondial). Cela s'explique principalement par le faible niveau de compétence technologique, d'innovation et du milieu des affaires en général. Par conséquent, le secteur des Sciences et des Technologies ne contribue que légèrement au développement économique du pays.
32. Seulement 3% des étudiants et étudiantes poursuivent des études de troisième cycle, ce qui est faible comparé à la moyenne de 8% pour l'ensemble de l'Afrique sub-saharienne. Plus d'un cinquième des étudiants inscrits (22%) suivent un cursus dans le domaine des Sciences et des Technologies. En termes d'égalité des genres, en moyenne, 46% des étudiants en troisième cycle sont des femmes. En revanche, les enseignantes dans les institutions publiques ne comptent en moyenne que pour 18% du nombre total d'enseignants³⁰.
33. Bien que ces dernières années le nombre d'instituts de recherche privés ait augmenté, la qualité et l'organisation des programmes de recherche nécessitent des améliorations. Les universités ont commencé à modifier certains aspects de leur structure et de leur curriculum mais les changements apportés sont loin d'être suffisants pour répondre aux besoins de l'économie malgache.

³⁰ Source: A Baseline Study on Science and Technology and Higher Education in the SADC Region, South African Regional Universities Association (SARUA), 2008.

Communication & Information

34. De récents rapports indiquent que le secteur des media est caractérisé par un faible niveau de professionnalisme, ainsi que l'illustre l'absence générale d'analyses et de reportages de fond³¹. Cela peut s'expliquer par le peu d'établissements de formation en journalisme existants, et le fait que la plupart des journalistes n'ont pas reçu de formation spécifique en journalisme³².
35. La manipulation du secteur à des fins politiques est aussi soulignée dans ces rapports, ainsi que le manque de protection des journalistes en exercice. Le rôle des medias en tant que catalyseur ou amplificateur de la crise est également mis en exergue³³. Une évaluation du paysage national médiatique basée sur les indicateurs de développement des medias³⁴ permettrait d'approfondir ces constats et d'identifier des actions qui répondraient aux besoins du secteur de manière holistique.
36. L'accès de la population aux media présente de fortes disparités selon le lieu de résidence. Selon l'EDS 2009-2010, près de 88% des femmes vivant en milieu urbain ont accès à au moins un type de media (presse écrite, télévision ou radio) au moins une fois par semaine contre 52% en milieu rural. Cette tendance se retrouve pour les hommes avec 90% en milieu urbain contre 56% en milieu rural. L'enquête ne donne pas d'information sur le niveau de maîtrise des media et de l'information par la population.
37. Le secteur des media est majoritairement masculin. Les femmes ont plus souvent des postes non-permanents ou sous-qualifiés alors que les hommes ont des postes techniques, professionnels et de direction³⁵.
38. La préservation du patrimoine écrit et audiovisuel est un autre défi dans le domaine de la communication. Les archives nationales et les autres structures concernées font face à un déficit de ressources humaines et financières.

³¹ Peace and Conflict Impact Assessment Madagascar (PCIA), Centre d'études sur les conflits, le développement et la paix, Genève, 2010

³² Une révision de la liste des titulaires de carte professionnelle de journaliste est en cours.

³³ Reporters sans frontière. « Madagascar suspensions, saccages et désinformation : les media au cœur de la crise ». Rapport d'enquête, menée par Ambroise Pierre. Juillet 2010

³⁴ Indicateurs de développement des medias, cadre pour l'évaluation du développement des media. Programme international pour le développement de la communication (PIDC), 2008

³⁵ Gender Links, Les plafonds de verre dans l'échelle hiérarchique : femmes et hommes dans les medias d'Afrique Australe

Lutte contre le VIH & le SIDA

39. Selon le Comité National de Lutte contre le SIDA, « la population malgache continue de jouir d'une très faible prévalence (< 1%) du VIH avec cependant une progression de l'infection dans certaines zones « chaudes » ainsi que parmi les populations clés les plus exposées aux risques et parmi les jeunes »³⁶.
40. L'éducation est nécessaire pour maintenir cette faible prévalence³⁷ en particulier au niveau des jeunes de 10 à 24 ans qui sont désormais inclus parmi les personnes les plus exposées. La nécessité de cette approche par l'éducation est confortée par les résultats de l'EDS 2008-2009 qui montrent que seuls 23% des jeunes femmes de 15-24 ans et 26% des jeunes hommes du même groupe d'âge ont une connaissance approfondie du VIH et du SIDA.

Inégalités de Genre

41. La loi malgache interdit et punit la violence domestique mais celle-ci reste courante dans le pays. En 2007, l'Institut National de Santé Publique estimait que 55% des femmes étaient victimes de violence domestique et cela correspondait aux prévisions faites en 2006 par le FNUAP. Une étude réalisée par le Ministère de la Santé en 2007 conduite sur un échantillon de 400 femmes révélait que 45% de celles-ci souffraient de violence psychologique et 35% de violence physique. Selon le rapport du Département d'Etat Américain, la police et les services légaux interviennent une fois que des abus physiques sont rapportés³⁸.
42. Les auteurs de violence sont en ordre d'importance : le mari, le père ou un autre membre de la famille, l'employeur³⁹. Les éléments déclencheurs de violence peuvent être l'influence de l'alcool et de drogues, des conditions de vie difficiles, les problèmes familiaux. L'une des causes sous-jacentes est la dépendance économique des femmes à l'égard de leur mari. Les facteurs qui réduiraient la violence sont : le mariage civil, l'indépendance économique des femmes, la mise en application de la loi et la participation active des femmes à la vie des communautés⁴⁰.

³⁶ Revue à mi-parcours du Plan d'Action de Madagascar pour une réponse efficace aux IST, au VIH et au Sida 2007-2012.

³⁷ Madagascar est un des pays cibles de l'initiative EDUCAIDS, initiative de l'ONUSIDA menée par l'UNESCO visant à lutter contre la propagation du VIH et du SIDA via l'éducation.

³⁸ Source: 2009 Human Rights Report - Madagascar, Département d'Etat Américain, 2010

³⁹ Source: JICA Gender Country Profile – Madagascar, 2005

⁴⁰ Ibid.

43. La persistance de pratiques culturelles et traditionnelles discriminatoires a été dénoncée par le comité du CEDAW en 2008⁴¹. Parmi ces pratiques figurent le « moletry » qui consiste à donner en mariage une jeune fille/adolescente en échange d'une somme d'argent dans la Région du Nord Ouest ou encore l'abandon à la naissance des enfants jumeaux dans la Région de Mananjary.

⁴¹ CEDAW/C/MDG/CO/5

Coopération passée et actuelle & Résultats atteints

Education

44. Entre 2002 et 2007, l'UNESCO était l'agence d'exécution du Programme Conjoint « Promotion de l'éducation de base pour tous » financé par le PNUD. Ce programme a permis de développer la méthodologie ASAMA, méthodologie de réinsertion scolaire et d'appuyer l'élaboration d'une stratégie nationale d'alphabétisation. Par la suite, en 2008-2009, l'UNESCO a continué à appuyer des campagnes d'alphabétisation fonctionnelle et de mise en place de classes ASAMA. Dans ce cadre, 2110 adultes ont été alphabétisés et 133 jeunes et adolescents ont bénéficié de classes Ambohisoratra⁴² et ASAMA .
45. Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du DQAF, l'UNESCO a appuyé le système d'informations statistiques du ministère de l'éducation nationale. Cette activité, financée par les fonds de l'IMOA et mise en œuvre conjointement avec l'UNICEF, est en cours et va se poursuivre jusqu'en 2012.
46. L'UNESCO a appuyé la réalisation d'une analyse de la situation de la réponse du secteur de l'éducation face au VIH et au SIDA. Cette analyse a permis le développement du plan EDUCAIDS et va servir de base au développement d'une stratégie nationale de réponse du secteur de l'éducation à la lutte contre le SIDA prévue en 2012.
47. Madagascar est un des 20 pays cibles du Programme CapEPT pour le sous-secteur de l'enseignement technique et la formation professionnelle. En raison du contexte politique, le programme n'a démarré qu'en 2011 et en est à ses débuts. Les détails du programme sont inclus dans la section suivante.

Sciences & Technologies

48. L'intervention du secteur des sciences à Madagascar a principalement contribué à assurer un environnement durable (OMD 7) et s'est axée spécifiquement sur :

⁴² Ambohisoratra est une méthodologie qui permet d'apprendre à lire et écrire à des enfants analphabètes en utilisant des méthodes ludiques.

- a. l'intégration des principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux et à inverser la tendance actuelle de déperdition des ressources naturelles (cible 7A)
 - b. la réduction de l'appauvrissement de la diversité biologique (cible 7B)
 - c. la réduction de moitié, d'ici à 2015, du pourcentage de la population n'ayant pas accès à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base (cible 7C).
49. Les activités mises en œuvre lors de l'exercice biennal précédent ont répondu à plusieurs objectifs de plans régionaux et de déclarations tels que ceux des programmes du NEPAD concernant le changement climatique et la gestion des ressources naturelles ainsi que ceux du Cadre de la Vision africaine de l'Eau pour 2025. Parmi les objectifs du Plan d'Action à court terme du NEPAD (STAP) abordés par l'UNESCO Dar es Salaam, notons :
- a. l'élaboration de politiques et de stratégies concernant la gestion intégrée des ressources nationales en eau
 - b. la lutte contre le changement climatique, comprenant les effets des sécheresses et des inondations
 - c. la réponse aux besoins de base en eau pour la population du continent.
50. En outre, l'UNESCO s'est aligné sur les travaux de l'Initiative pour l'Eau du NEPAD et sur ceux de ses Centres d'Excellence, notamment en ce qui concerne :
- a. l'efficacité de la conservation et de l'utilisation des ressources en eau du continent
 - b. l'amélioration de la qualité et de la quantité d'eau disponible pour les ménages en milieu rural et urbain
 - c. le renforcement des capacités nationales et régionales en gestion des ressources en eau et en réduction des impacts des désastres causés par l'eau
 - d. l'élargissement de la gamme des technologies pour l'approvisionnement en eau et l'amélioration de l'accès à une eau de qualité à un prix abordable.
51. En réponse à la demande du gouvernement de Madagascar, l'UNESCO a soutenu la mission d'un expert international en mai 2008, qui a analysé le « Système national de recherche scientifique et technique à Madagascar - Statut et contribution au renforcement de la politique de recherche nationale ». Un résultat attendu de la mission était l'élaboration par les responsables de la recherche scientifique à Madagascar d'une politique scientifique nationale. Cette analyse était conforme aux priorités du gouvernement à l'époque, priorités incluses dans le MAP qui visaient entre autres à transformer certaines universités et/ou des institutions de recherche en Centres d'Excellence ; à développer et à mettre en œuvre une recherche sur les politiques nationales pour dégager les fonds nécessaires à la recherche afin d'assurer des résultats durables et pertinents dans le

développement et ainsi établir un fonds de soutien pour la recherche scientifique.

52. Les résultats de cette analyse ont été utilisés en 2009 par le Ministère de l'Education Nationale pour élaborer un document de réforme de la recherche. Etant donné la situation politique, ce document n'a pas pu être finalisé.
53. Compte tenu du statut de Madagascar comme étant un « point chaud » de la biodiversité⁴³ et en réponse à l'inscription de certains sites naturels sur la Liste du Patrimoine Mondial en Période de Danger, l'UNESCO a participé à certaines activités de renforcement des capacités nationales dans le domaine des Sciences et de la Culture. Madagascar compte à ce jour trois réserves de biosphère. L'UNESCO a soutenu la participation de Madagascar au Forum International de l'homme et la biosphère (MAB) qui s'est déroulé en Espagne en février 2008. Au cours de cet événement, Madagascar a été élu président du réseau africain du programme MAB (Afri-MAB) pour 2009 et 2010. Malheureusement, en raison de la situation politique dans le pays, la réunion régionale du MAB qui devait se tenir à Antananarivo a dû se passer à Nairobi.
54. En 2009, l'UNESCO a soutenu une étude sur les stratégies locales d'adaptation au changement climatique dans la réserve de biosphère de Mananara Nord dans le Nord-Est du pays. 120 personnes ont été interviewées dans le cadre de cette étude dont près de la moitié étaient des femmes travaillant dans le secteur de la pêche, l'agriculture ou le commerce. L'étude a analysé la relation entre le changement climatique et le genre. Il a été observé que dans cette région les hommes étaient en général plus conscients de l'impact de la dégradation de l'environnement sur la faune. L'étude a démontré que les besoins de sensibilisation étaient encore importants pour réduire, entre autres, l'incidence de la déforestation et de l'érosion côtière. Plusieurs analyses sont encore nécessaires pour confirmer si certains problèmes affectant la flore et la faune sont directement liés au changement climatique affectant la zone ou au contraire liés aux activités humaines telles que la déforestation pour le bois de chauffe.
55. Compte tenu des problèmes associés à l'approvisionnement en eau douce affectant une population croissante et à la diminution des ressources en eau notamment due à l'impact du changement climatique sur les sources de captages d'eau, l'UNESCO Dar es-Salaam a facilité la participation de certains gestionnaires de systèmes urbains d'alimentation en eau douce à une formation sur la gestion intégrée des ressources en eau en juillet 2008 aux Seychelles. En juin 2010, l'UNESCO a soutenu la participation de

⁴³ « Hot-spot » ou « point chaud » de biodiversité a été défini en 1988 par *Norman Myers*, docteur en écologie, membre d'une ONG de protection de la Nature. Un point chaud de biodiversité est une zone géographique contenant au moins 1500 espèces végétales endémiques qui a déjà perdu au moins 70 % des espèces présentes dans leur état originel.

Madagascar à un atelier de formation organisé aux Comores sur le changement climatique et l'eau et les systèmes permettant la vie en milieu urbain, y compris la protection de la qualité de l'eau pour lutter contre la pauvreté et assurer un développement durable. L'UNESCO a également soutenu la participation de Madagascar à un atelier régional sur le Programme Hydrologique International (PHI) qui s'est tenu à Nairobi en décembre 2010.

56. Pour s'assurer que les prochaines activités de renforcement des capacités dans le domaine hydrologique se concentrent sur les besoins principaux du pays, l'UNESCO a récemment commandité une évaluation des capacités de gestion des programmes de gestion de l'eau dans les établissements d'enseignement. Cette évaluation devrait permettre à Madagascar de définir des programmes ciblés de développement des capacités dans le domaine de la gestion et de la gouvernance de l'eau. L'évaluation fera, entre autres, l'analyse des programmes éducatifs et de formation dans le domaine de l'eau à Madagascar, celui des capacités humaines aux niveaux technique et de gestion des Ministères, Départements et Agences en charge des questions de l'eau. De plus, cette analyse évaluera le nombre et le contenu des programmes passés et en cours visant le développement des capacités entrepris par d'autres partenaires de développement. Les résultats de cette évaluation sont attendus avant la fin 2011 afin de permettre leur prise en compte dans les prochains plans biennaux concernant l'hydrologie à Madagascar.

Culture & Développement

57. L'UNESCO a collaboré avec le Musée des Arts et de l'Archéologie d'Antananarivo et avec le Musée de l'Ethnographie de Neuchâtel dans le cadre d'un programme de préservation du patrimoine culturel en danger. Archéologues, anthropologues et botanistes ont formé une équipe pour la conservation du patrimoine culturel. Cette activité a permis, en outre, la réhabilitation réussie du Musée des Arts et de l'Archéologie à Antananarivo
58. Les spécialistes et techniciens ont travaillé ensemble pour réaliser l'inventaire des sites culturels en danger et pour réunir des objets culturels malgaches. Ils ont organisé des expositions itinérantes afin de faire prendre conscience aux communautés locales de la grandeur de l'héritage culturel malgache et de mobiliser les autorités afin que la législation concernant la préservation du patrimoine culturel en danger soit mise en application.
59. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention de 2003 sur la protection du patrimoine immatériel, l'UNESCO a appuyé l'Académie Malgache pour la préparation du second volume de l'Encyclopédie malgache pour la valorisation des traditions du pays. L'appui de

l'UNESCO concernait principalement les méthodes de collecte de données et de recherche documentaire. L'UNESCO a également appuyé l'Office Malgache des Droits d'Auteur (OMDA) pour l'analyse complète de la situation concernant les droits d'auteur et droits connexes à Madagascar.

60. Dans le cadre de la Convention de 1972 sur le patrimoine mondial, l'UNESCO a mis en œuvre un projet de 2003 à 2009 qui a permis l'inscription du bien des Forêts humides de l'Atsinanana sur la Liste du patrimoine mondial : bien composé de six parcs nationaux, soit environ 40% du réseau d'aires protégées à Madagascar⁴⁴. Outre les activités de conservation, le projet a œuvré en faveur des communautés locales en appuyant des activités d'éducation et d'alphabétisation en collaboration avec le Programme conjoint Education pour Tous, ce qui a contribué à une synergie des actions de l'UNESCO au niveau des localités d'intervention. Ce projet a également mis en place des activités de renforcement des capacités et de développement dans le domaine de l'agriculture comme alternatives aux pressions exercées sur les aires protégées, et dans le domaine de la santé pour améliorer la vie quotidienne des communautés dans des localités où les structures gouvernementales de santé sont inexistantes.
61. Le Fonds international pour la diversité culturelle a approuvé le financement de 31 projets en 2010, parmi eux, deux projets à Madagascar. Le premier projet géré par l'ONG Centre d'information technique et économique vise à développer l'industrie du lambahoany (tissu imprimé traditionnel qui peut servir de pièce de vêtement) par des activités de renforcement des capacités impliquant une douzaine d'artistes et d'entreprises malgaches. Le second, géré par l'Association des éditeurs de Madagascar (AEdiM) a pour but de renforcer l'industrie nationale du livre dans le cadre de la politique nationale du livre lancée en 2008.

Communication & Information

62. L'UNESCO a appuyé la promotion de la liberté de la presse et de la liberté d'expression. Un programme de renforcement des capacités des professionnels des media est actuellement mis en œuvre au Département Interdisciplinaire et de Formations Professionnelles (Université d'Antananarivo) qui est un centre de référence de formation en journalisme en Afrique.
63. Des espaces ont été adaptés pour la préservation du patrimoine écrit et audiovisuel. Les nouvelles capacités de gestion de la bibliothèque numérique acquise par l'Université d'Antananarivo pourraient en faire un

⁴⁴ Réseau d'aires protégées géré par Madagascar National Parks.

centre de référence à Madagascar, notamment via l'utilisation des logiciels Greenstone⁴⁵.

64. En collaboration avec le FNUAP, l'UNESCO a appuyé l'intégration du genre dans les programmes de formation des écoles de journalisme et la formation des professionnels des media à couvrir les faits d'actualité de manière sensible au genre ainsi que documenter les faits liés à la violence basée sur le genre tel que recommandé par le rapport de la CEDAW de 2008.
65. Le Département des Archives Nationales de Madagascar est à même de préserver et de numériser les archives nationales. Celles correspondant aux actes de toutes natures de la période 1878-1930 ont été numérisées avec l'appui de l'UNESCO.



Figure 3. Une partie des documents des Archives Nationales avant leur numérisation.

⁴⁵ Voir : <http://www.greenstone.org> « Greenstone est une suite de logiciels pour la construction et la distribution de collections de bibliothèques numériques. Il offre une nouvelle méthode pour organiser et publier l'information sur Internet ou sur CD-ROM. Greenstone est conçu par le Projet de Bibliothèque Numérique de la Nouvelle Zélande à l'Université de Waikato développé et distribué en collaboration avec l'UNESCO et l'ONG Human info ».

Leçons tirées

66. Jusqu'il y a peu, l'UNESCO intervenait de manière relativement *ad-hoc* à Madagascar. Ses interventions n'étaient donc pas véritablement ancrées dans le cadre commun d'intervention des Nations-Unies. La présence d'une chargée de liaison dans le pays a non seulement permis une participation active de l'UNESCO dans les différents fora mais aussi le renforcement du processus de planification avec les partenaires de mise en œuvre, la coordination avec les partenaires techniques et financiers ainsi qu'avec les autres agences du Système des Nations Unies. Cela a ouvert la voie à des opportunités d'intervention nouvelles et importantes et a permis à l'UNESCO d'identifier certaines possibilités d'augmenter l'impact de ses interventions en les couplant avec celles d'autres agences du système.
67. Un second enseignement de ces deux dernières années est le besoin constant de renforcement des capacités des cadres dans tous les secteurs concernés par l'intervention de l'UNESCO. Le changement de personnel est fréquent et une stratégie durable de renforcement des capacités devrait être élaborée et mise en œuvre. Celle-ci permettrait d'assurer un transfert effectif du savoir aux véritables acteurs et actrices du changement, d'utiliser durablement ces connaissances nouvellement acquises et de les partager au sein des différentes structures concernées.
68. La situation politique actuelle demande des efforts accrus d'adaptation en ce qui a trait à l'envergure des programmes surtout ceux concernant le développement des politiques.
69. Le besoin de données et d'indicateurs socio-économiques ventilés par sexe est une troisième leçon de cet exercice biennal. L'absence de ce type de données et d'indicateurs affecte à la fois la planification, la mise en œuvre et l'impact d'une intervention en général. Des efforts en ce sens vont être mis en œuvre par le Système des Nations Unies.
70. Ainsi que dans nombre de secteurs, le besoin de macro-planification dans le secteur de l'éducation est important. Dès que la situation politique sera normalisée à Madagascar, il sera important de travailler à nouveau au niveau ministériel pour enrichir la politique de l'éducation afin de promouvoir la formation professionnelle et technique, la promotion des droits humains, l'éducation aux droits humains et le respect de la notion d'égalité des genres.

Défis & Opportunités

71. Le premier défi est celui de faire face aux nombreuses sollicitations et de synchroniser des activités avec les autres partenaires dont les ressources humaines et financières sont rapidement mobilisables. Un autre défi concerne la conciliation des plans de travail avec le cycle de programmation de l'UNDAF.
72. Dans le contexte de crise actuel où il n'est pas possible de travailler directement avec les partenaires traditionnels, deux difficultés majeures se présentent : la nécessité de travailler en aval et l'insuffisance de partenaires de mise en œuvre.
73. A très court terme, l'extension de l'UNDAF jusqu'à la fin 2013 est une opportunité pour affiner les actions afin qu'elles s'intègrent mieux au cadre de résultats de l'UNDAF. Cette révision sera facilitée par le fait que la période de l'extension coïncidera avec le prochain exercice biennal de l'UNESCO, ce qui permettra une meilleure harmonisation entre les plans de travail et l'UNDAF. A moyen terme, cette harmonisation pourra être poursuivie et renforcée lors du développement d'un nouveau cycle de l'UNDAF. Cela sera également une opportunité pour intégrer des thématiques non prises en compte jusqu'à présent dans l'UNDAF, comme la Culture pour le développement.
74. L'intégration systématique de l'analyse des conflits dans la programmation a été proposée par l'analyse PCIA. L'atelier du SNU de Septembre 2010 a recommandé entre autres qu'à court terme les agences entreprennent une évaluation interne de leurs programmes dans l'optique de la prévention des conflits afin d'orienter l'intervention de la communauté internationale vers la prévention de la violence politique récurrente et de préparer le repositionnement des agences au réengagement.
75. La volonté de l'Equipe Pays de concentrer ses efforts et de promouvoir les programmes conjoints sont autant d'opportunités à saisir pour bâtir sur l'avantage comparatif de l'UNESCO et ainsi développer des actions intersectorielles. L'Equipe-Pays a, entre autres, décidé de mettre en œuvre deux programmes conjoints. Un programme pour le Grand Sud et un programme sur la Sécurité Humaine à Antananarivo pour lequel l'UNESCO s'est déclaré partenaire. Les domaines d'action du Programme Conjoint sur la Sécurité Humaine seront définis suite à une analyse sur les causes d'insécurité humaine. L'UNESCO contribuera à cette étude avec notamment l'UNICEF, l'ONUDI, et le Programme Alimentaire Mondial (PAM).
76. Une autre opportunité pour l'UNESCO est celle que représente le projet de l'UNICEF intitulée « Connecter la Jeunesse, les Ecoles et les

Communautés pour l'Environnement – Conservation de la Biodiversité à Madagascar ». Ce projet débuté en 2011 couvre actuellement quatre sites à Madagascar. Il offre plusieurs points d'entrée pour l'UNESCO tels que dans le domaine de l'éducation, des sciences exactes, de la culture et de la communication et de l'information.

77. L'UNESCO pourrait mettre à profit son expertise et une approche intersectorielle pour atteindre plusieurs objectifs-clés de cette initiative tels que la prise de conscience par les jeunes sur des thématiques variées comme le changement climatique, l'égalité des genres ; l'usage par la jeunesse des technologies de l'information pour accroître leurs capacités de recherche et l'usage par le corps professoral et administratif de matériel informatique améliorant les services pédagogiques fournis aux étudiants et étudiantes. En outre, le Comité du Patrimoine Mondial pourrait contribuer à une activité liée à l'éducation environnementale.
78. Dans le domaine de la communication et de l'information, le Groupe de Communication des Nations Unies a requis l'expertise de l'UNESCO pour la formation/sensibilisation des professionnels des media sur le mandat et les missions des agences, sur les priorités programmatiques du Système des Nations Unies.
79. Les nouvelles orientations stratégiques du Secteur des Sciences Humaines et Sociales qui prévoient des interventions pratiques et concrètes dans les domaines du développement des capacités et de la promotion du sport en tant que catalyseur de l'inclusion sociale offrent des points d'entrée pour développer des activités répondant aux aspirations et aux besoins des jeunes (garçons et filles) et à leur autonomie au sein de leur communauté.



Figure 4. Jeunes garçons jouant sur un terrain de football rudimentaire.

Outre l'offre d'une éducation formelle de qualité et une meilleure prise en compte de l'éducation non formelle, l'identification d'activités innovantes pour les jeunes déscolarisés ou non-scolarisés est primordiale.

80. Dans le domaine de la lutte contre le dopage et de la promotion des valeurs du sport, Madagascar a été impliquée dans le développement de la Convention internationale contre le dopage dans le sport, à travers sa participation en 2004 à la Quatrième conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport (MINEPS IV). Signée en octobre 2005, cette Convention compte aujourd'hui 162 États Parties. Elle n'a néanmoins pas encore été ratifiée par Madagascar. La ratification de cette Convention permettrait au pays d'accéder à des possibilités de financement de programmes d'éducation et de renforcement des capacités, au titre du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport établi par l'UNESCO (voir Programme de Coopération 2012-2013).

Programme de Coopération 2012-2013

Education

81. Le secteur de l'éducation se concentrera sur les volets suivants : l'enseignement technique et la formation professionnelle, le renforcement du système d'information statistique et de la qualité des statistiques scolaires, l'alphabétisation, l'éducation pour un développement durable qui mettra l'accent sur l'éducation au changement climatique et l'éducation à la santé et à la sexualité, incluant la lutte contre le SIDA.
82. Le programme de Formation Technique et d'Enseignement Professionnel aura pour objectif de renforcer les capacités des institutions compétentes aux niveaux central et décentralisé afin de fournir des possibilités de formations et d'éducation à la jeunesse non-scolarisée issue du milieu rural. Ce programme multisectoriel impliquera trois ministères : Le Ministère de la Formation Technique et de l'Enseignement Professionnel, le Ministère de l'Education et celui de l'Agriculture. Les partenaires au développement tels que le FIDA pourrait prendre part à ce programme. Des ONG nationales et internationales actives dans la formation technique et professionnelle seront identifiées afin de développer des partenariats. Les interventions du programme se focaliseront sur trois régions identifiées avec les partenaires de mise en œuvre.
83. Afin de répondre aux défis liés au manque de données de qualité, l'Institut de Statistique de l'UNESCO va poursuivre ses activités avec le Ministère de l'Education pour renforcer le système d'information statistiques dans le cadre de la mise en œuvre du Plan EPT. De plus, l'Institut de Statistique de l'UNESCO soutiendra le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (ETFP) dans le cadre du programme CapEPT pour la mise en place d'un système d'information pour le sous-secteur de l'ETFP. Ces activités répondent aux besoins identifiés lors de l'évaluation détaillée de 2008 qui a utilisé la méthodologie DQAF.
84. Etant donné que les conditions socio-économiques ne cessent de se dégrader, on s'attend à ce que les décrochages scolaires et le nombre d'enfants se trouvant hors du système scolaire augmentent ; cela entraînant nombre d'entre eux dans une spirale d'analphabétisme et de pauvreté. Cette situation exacerbe aussi la vulnérabilité des filles adolescentes qui sont susceptibles d'être contraintes à un mariage forcé ou à la prostitution. L'UNESCO veillera à développer des partenariats avec les autres partenaires au développement et les ONG afin de répondre à l'insécurité croissante dans laquelle elles se trouvent. Dès lors, l'UNESCO fera en sorte qu'elles soient réintégrées dans le milieu éducatif formel ou dans le cadre de programmes alternatifs de l'enseignement non-formel.

85. Suite à l'analyse de la situation de l'engagement du secteur de l'éducation à la lutte contre le SIDA, l'UNESCO consolidera la capacité des ministères responsables du secteur de l'Education afin que celui-ci appuie les efforts nationaux de lutte contre le SIDA par l'intégration de l'éducation à la santé et à la sexualité, incluant la lutte contre le SIDA dans les politiques d'éducation et dans les plans stratégiques ainsi que dans les curricula.

Sciences & Technologies

86. Compte tenu de la coopération et des expériences passées dans le domaine des sciences à Madagascar, trois domaines principaux seront ciblés en 2012-2013 afin de renforcer l'utilisation de la science, de la technologie et de l'innovation (STI) pour le développement :
- a. la relance de la réforme du système des Sciences
 - b. le développement des capacités de gestion des ressources en eau
 - c. le renforcement des capacités de gestion de l'environnement.
87. Ces axes d'intervention sont alignés sur les stratégies les plus récentes du gouvernement, les OMD et les documents de l'Union Africaine (UA) sur la Science, la technologie et l'Innovation tels que le Plan d'Action Consolidé pour les STI en Afrique.
88. Tel qu'indiqué dans la première partie du document, Madagascar n'est actuellement pas doté d'une politique scientifique. Ses priorités en matière de science et de technologie en tant que composante de la stratégie pour le développement économique ne sont pas encore clairement définies. Il est donc important pour l'UNESCO de continuer à soutenir le plaidoyer pour l'élaboration d'une politique des sciences, de la technologie et de l'innovation et à appuyer son intégration dans la stratégie de développement à venir. Pour ce faire, le bureau de l'UNESCO Dar es-Salaam appuiera la participation de Madagascar à des activités régionales de renforcement des capacités pour la gestion des systèmes scientifiques nationaux ainsi que des activités de plaidoyer dans les domaines du développement de la gouvernance et des capacités de gestion, de la place des femmes dans le monde scientifique et des liens entre universités et industries.
89. Le secteur de la science soutiendra la plate-forme intersectorielle sur l'enseignement des sciences et par conséquent contribuera aux résultats des travaux ayant un impact direct sur la capacité du système scientifique national à contribuer à la croissance économique. Dès lors, le secteur des sciences soutiendra les activités de renforcement des capacités dans les domaines des sciences fondamentales (physique, chimie, biologie et mathématiques) et des sciences de la vie au niveau du secondaire et de l'enseignement supérieur.

90. Suite au rapport de l'évaluation des capacités de gestion dans les établissements d'enseignement et des ministères, départements et agences ainsi que des programmes de gestion de l'eau, l'UNESCO travaillera avec les autorités compétentes à renforcer les programmes de gestion de l'eau y compris l'offre de formation de courte durée pour les gestionnaires de réseaux d'eau et de l'appui aux cours de spécialisation aux niveaux de la maîtrise et du doctorat. En outre, l'UNESCO veillera à utiliser les informations sur les capacités humaines pour appuyer autant que possible la participation des structures intéressées aux programmes de formation régionaux et internationaux.
91. L'UNESCO continuera d'appuyer le fonctionnement d'un Comité National du Programme Hydrologique International (PHI) pour permettre au pays de bénéficier pleinement des possibilités offertes par le PHI dans les domaines de la recherche sur l'eau, de la gestion des ressources en eau, de l'éducation et du renforcement des capacités. Un Comité PHI opérationnel permettrait également au pays de participer et de tirer parti du Programme mondial pour l'Évaluation des Ressources en Eau (WWAP)⁴⁶. Durant cette prochaine biennale, le Comité national PHI sera encouragé à participer à des programmes régionaux et à améliorer son fonctionnement interne afin de produire des résultats ayant une incidence sur les politiques et les programmes relatifs à l'eau dans le pays.
92. Madagascar étant l'un des 17 pays à très grande diversité biologique, l'UNESCO Dar es Salaam continuera d'appuyer le pays dans la conservation de sa biodiversité. Pour ce faire, l'UNESCO Dar es-Salaam propose la poursuite des travaux sur le développement des capacités des gestionnaires des aires protégées y compris ceux des réserves de biosphère. Cela pourrait se faire en lien avec les activités de formation régionales appuyées par l'UNESCO et les institutions seraient également encouragées à renforcer leurs programmes de formation, notamment sur l'utilisation des nouvelles technologies et connaissances en lien avec la conservation de la biodiversité. Un renforcement des capacités de coordination du Comité national MAB est aussi envisagé.
93. L'UNESCO Dar es Salaam encouragera les travaux visant à la compréhension et à la réduction de l'impact du changement climatique sur la biodiversité de Madagascar et contribuera à la mise en œuvre des programmes tel le programme « *sandwatch* » soutenant les activités qui mettent l'accent sur les jeunes et les aident à accroître leurs connaissances et encouragent leurs actions positives vis-à-vis du changement climatique.

⁴⁶ Le Programme Mondial pour l'Évaluation des Ressources en Eau (WWAP), fondé en 2000, est le programme phare de l'ONU-Eau. Hébergé par l'UNESCO, le WWAP s'intéresse aux questions liées à l'eau douce en vue de fournir des recommandations, de développer des études de cas, d'améliorer la capacité d'évaluation à l'échelon national et d'infléchir les processus décisionnels. http://www.unesco.org/water/wwap/index_fr.shtml

Culture & Développement

94. L'UNESCO soutiendra Madagascar pour l'application des conventions de 1972, 2003 et 2005 déjà ratifiées et s'appliquera à développer les capacités des structures compétentes pour la gestion des sites du Patrimoine Mondial, avec une attention particulière aux activités de conservation en faveur des Forêts humides de l'Atsinanana et de la Colline royale d'Ambohimanga, la promotion et la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel ainsi que pour la promotion et la protection de la diversité des expressions culturelles. La mise en œuvre au niveau national des trois conventions sera analysée ainsi que le niveau de transposition de ces trois conventions dans les cadres juridique et institutionnel.
95. L'UNESCO encouragera la ratification :
 - a. du Deuxième Protocole relatif à la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (1999).
 - b. de la Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique (2001),
 - c. de la Convention d'UNIDROIT sur les biens culturels volés ou illicitement exportés (1995) - qui est le complément indispensable en droit international privé de la Convention de l'UNESCO de 1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels, que Madagascar a ratifiée en 1989.
96. L'UNESCO renforcera également les capacités des jeunes et des femmes issus du milieu rural pour développer des industries culturelles et créatives.

Sciences Sociales & Humaines

97. L'UNESCO appuiera le développement de programmes et/ou initiatives pour la promotion de l'entrepreneuriat auprès des jeunes à travers un programme de renforcement des capacités dans les domaines de la direction des affaires ainsi qu'à travers l'appui de projets communautaires gérés par les jeunes. En outre, l'UNESCO appuiera les efforts du pays à faire du sport un moyen d'apprentissage important pour les jeunes.
98. La ratification de la Convention internationale contre le dopage dans le sport permettrait à Madagascar d'accéder au Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport. Lancé en 2008, ce Fonds a été conçu pour aider les Etats parties, et en particulier ceux les moins développés ou à faible revenu, à développer et mettre en œuvre des programmes efficaces pour lutter contre le dopage dans le sport, et améliorer ainsi leur niveau de

conformité avec les obligations établies par la Convention. Chaque Etat partie peut déposer trois demandes d'allocation au cours d'un exercice biennal.

Communication & Information

99. L'UNESCO appuiera le développement des capacités des professionnels des media par la mise en place d'un programme de formation de formateurs sur les thématiques de l'égalité des genres, de la prévention des conflits et de la couverture médiatique des questions scientifiques et environnementales. Cette activité aura donc une dimension intersectorielle et sera réalisée en partenariat avec les écoles de journalisme, les associations de professionnels de media et en collaboration avec d'autres partenaires.
100. Outre l'analyse du paysage médiatique de Madagascar, l'UNESCO formera des membres d'associations professionnelles des media aux notions d'éthique et d'objectivité. Cette activité devrait permettre non seulement d'améliorer l'éthique et l'objectivité de la couverture médiatique des faits d'actualité mais également à ce que les professionnels des media puissent contribuer aux débats politiques entourant le secteur ainsi qu'aux processus législatifs le concernant.
101. L'UNESCO favorisera l'introduction des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans l'enseignement. Les enseignants et enseignantes seront formés aux TIC et un dialogue visant à renforcer la place des TIC dans le système éducatif sera organisé.
102. L'UNESCO encouragera la préservation du patrimoine écrit et audio-visuel en formant une équipe de formateurs à l'utilisation des Free Open Source Software (FOSS) pour que ceux-ci forment à leur tour les responsables des institutions de recherche et institutions académiques pour la sauvegarde et la préservation de ce patrimoine.
103. L'UNESCO introduira le concept de Communication pour le Développement (C4D) afin que celui-ci soit intégré lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de l'UNDAF.

Stratégie de Partenariat

104. Via son antenne à Madagascar, l'UNESCO continuera à assurer une présence permanente au sein de l'équipe-pays des Nations Unies afin de maintenir et de renforcer ses relations de travail avec les partenaires ainsi que d'identifier des opportunités nouvelles d'intervention.
105. L'UNESCO confortera sa participation au sein des groupes formés autour de l'UNDAF et des groupes thématiques créés au sein de l'Equipe Pays. L'UNESCO continuera de contribuer aux travaux des groupes stratégiques de l'Equipe pays tels que le Programme Management Team et le Groupe de communication pour les Nations Unies.
106. Les groupes sectoriels regroupant tous les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ainsi que la partie nationale autour d'un secteur donné verront également une contribution accrue de la part de l'UNESCO. Parallèlement, l'institution veillera à identifier de nouveaux partenaires d'exécution ou des prestataires d'activités et se rapprochera des organisations de la société civile ainsi que du secteur privé.
107. L'adoption de modalités de coopération diversifiées fait partie de la stratégie de ce nouveau programme de coopération. L'UNESCO sera à la fois partenaire de programmes conjoints des Nations Unies et partenaire d'initiatives bilatérales. L'institution apportera également son expertise pour appuyer une activité gérée par un autre partenaire.
108. L'UNESCO renforcera sa collaboration avec la Commission nationale pour l'UNESCO dans ses domaines d'expertise et avec les comités nationaux des Programmes Intergouvernementaux (PHI, MAB). L'UNESCO explorera la possibilité de développer des partenariats innovants en tenant compte des nouvelles réalités géopolitiques et de la coopération Sud-Sud.

Annexe : Matrice des résultats et budget

Nb.	Description activité	Résultats escomptés	Réf ⁴⁷ . UNDAF 2012-2013	Indicateurs de performance	Niveau de référence	Cible	RP	Fonds XB promis	Fonds XB à mobiliser	Partenaires potentiels
EDUCATION										
Alphabétisation										
1	Mise en place d'un programme durable de réinsertion scolaire des jeunes en milieu urbain et ce, en particulier pour les filles adolescentes	Programme de réinsertion scolaire pour les jeunes de milieu urbain mis en place	-	<ul style="list-style-type: none"> ■ qualité de l'analyse de la situation et de l'étude de référence concernant les jeunes déscolarisés en milieu urbain ■ développement d'une stratégie de réinsertion scolaire sur la base de l'analyse de la situation et de l'étude de référence 	<p>Peu de données fiables et/ou vérifiables concernant les jeunes déscolarisés de milieu urbain.</p> <p>Cependant, des signes montrent que la problématique s'accroît et touche les jeunes filles adolescentes en particulier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'analyse de la situation et l'étude de référence concernant les jeunes déscolarisés en milieu urbain sont réalisées et disponibles: elles mettent l'accent sur la situation des jeunes filles adolescentes ■ La stratégie pour la réinsertion scolaire, enseignement alternatif (ou équivalent) est développée. 	35 000		150 000	UNICEF Ministères ONG
Enseignement Technique et Formation Professionnelle										
2	Mise en place d'un programme de formation professionnelle et technique ciblant les jeunes non-scolarisés de milieu rural ainsi que d'un Système d'information statistique (TVET - MIS)	Offre accrue de programmes d'alphabétisation et de formation de base ; les décisions concernant le secteur sont prises de manière informée via l'utilisation du TVET-MIS	Services sociaux de base : éducation	<ul style="list-style-type: none"> ■ # d'institutions phares bénéficiant du programme de renforcement de capacités ■ # de programmes d'alphabétisation et de formation de base développés et opérationnels ■ fonctionnalité du système de collecte et d'analyse de données concernant l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle 	La méconnaissance des capacités existantes ou inexistantes de formation des enseignants et de développement des sous-secteurs qui s'y rattachent ne permet pas de guider les actions du gouvernement ou les interventions des partenaires pour améliorer la performance du secteur.	<ul style="list-style-type: none"> ■ 2 institutions phares (une dans chaque région) sont identifiées et voient leurs capacités développées pour se hisser au rang de centres d'excellence dans les domaines de production de connaissance et de formation ■ Au moins 4 programmes d'alphabétisation et de formation de base pour les jeunes déscolarisés issus de milieu rural sont opérationnels; système d'informations statistiques mis en place 	n/a	750 000		BM, AFD, FIDA, BAD Ministère Organisations paysannes Centres de formation agricole et rurale...

⁴⁷ Référence dans le plan intérimaire 2012-2013 du SNU-Madagascar.

Nb.	Description activité	Résultats escomptés	Réf ⁴⁷ . UNDAF 2012-2013	Indicateurs de performance	Niveau de référence	Cible	RP	Fonds XB promis	Fonds XB à mobiliser	Partenaires potentiels
EMIS										
3	Renforcement du système d'information statistique du MEN. Cette activité s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du DQAF 2008 à propos du renforcement du système d'information statistique	Les décisions concernant le secteur de l'éducation sont prises de manière informée via l'utilisation d'EMIS	Services sociaux de base : éducation	■ mise en place d'un Système d'Information opérationnel	Disponibilité des observations et recommandations de l'étude DQAF sur la quantité des données.	■ Système EMIS mis en place et fonctionnel et fournissant à temps des données fiables	n/a	50 000 (GPE)		UNICEF MoE
Education au développement durable et au changement climatique										
4	L'éducation au développement durable et au changement climatique fait partie du système d'éducation nationale pour que les jeunes puissent être sensibilisés à ces notions.	Le système d'éducation nationale inclut un programme d'éducation au développement durable et au changement climatique.	-	■ réalisation de l'analyse de la situation ■ développement d'une stratégie et d'un plan d'action	Méconnaissance des capacités ou stratégies existantes au niveau du système d'éducation nationale concernant l'éducation au développement durable et au changement climatique.	■ disponibilité d'une analyse de la situation concernant l'éducation au développement durable et au changement climatique ■ disponibilité de la stratégie et du plan d'action pour la mise en œuvre du programme d'éducation au développement durable et au changement climatique à travers le système d'éducation nationale	25 000		80 000	UNICEF PNUE ONGI Ministères

Nb.	Description activité	Résultats escomptés	Réf ⁴⁷ . UNDAF 2012-2013	Indicateurs de performance	Niveau de référence	Cible	RP	Fonds XB promis	Fonds XB à mobiliser	Partenaires potentiels
Education à la santé et à la sexualité ainsi qu'à la prévention au VIH										
5	Renforcement des capacités des ministères responsables du secteur de l'éducation dans le cadre des efforts nationaux de lutte contre le VIH/SIDA. Intégration de l'éducation à la sexualité, conformément aux guides internationaux, dans les curricula. Cette activité fait suite à l'analyse de la réponse du secteur de l'éducation face au VIH	Révision des curricula et mise à jour des politiques du secteur de l'éducation et des Plans Stratégiques effectuées pour prendre en compte l'éducation à la santé et à la sexualité ainsi que la prévention au VIH	Services sociaux de base : éducation	<ul style="list-style-type: none"> ■ un atelier d'orientation technique à l'éducation sexuelle tenu au bénéfice des responsables du secteur de l'éducation ■ révision de la politique et du plan stratégique 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Plan EDUCAIDS ■ Politiques du secteur de l'éducation et plans stratégiques existants 	<ul style="list-style-type: none"> ■ mise en place d'un atelier de formation sur le MEN et sur METFP ■ mise en place d'un atelier sur la révision de la politique et du plan stratégique 	n/a	45 000		<ul style="list-style-type: none"> ONUSIDA FNUAP UNICEF Ministères CNLS
NATURAL SCIENCES										
Gestion des ressources en eau										
6	Renforcement des capacités pour la gestion durable des ressources en eau	Les autorités compétentes gèrent les ressources en eau de manière durable.	-	<ul style="list-style-type: none"> ■ développement du nombre de programmes de formation ■ nombre de personnes formées (hommes et femmes) 	Rapport d'évaluation des capacités de gestion de l'eau et des programmes de formation à Madagascar (UNESCO, 2011)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Développement de 3 programmes de formation ■ formation de 50 personnes (25 hommes; 25 femmes) ■ 1 institution à même de renforcer son programme de formation. 	15 000	50 000		<ul style="list-style-type: none"> ■ Autorités compétentes en charge des ressources d'eau douce ■ Institutions de formation en charge de programmes hydrologiques ■ Comité national PHI

Nb.	Description activité	Résultats escomptés	Réf ⁴⁷ . UNDAF 2012-2013	Indicateurs de performance	Niveau de référence	Cible	RP	Fonds XB promis	Fonds XB à mobiliser	Partenaires potentiels
Gestion des Réserves de Biosphère										
7	Renforcement des capacités de gestion des Réserves de Biosphère et du développement des plans de gestion	Les autorités compétentes gèrent les Réserves de Biosphère de manière efficace	-	<ul style="list-style-type: none"> ■ techniques enseignées utilisées ■ plans de gestion disponibles et mis en œuvre 	Plan d'Action de Madrid pour les Réserves de Biosphère (2008) et Stratégie de Séville (1995)	2 plans de gestion disponibles et mis en œuvre selon les techniques enseignées et ce, incluant l'approche participative	10 000	70 000		<ul style="list-style-type: none"> ■ Comité national MAB ■ Autorités compétentes dans le domaine de l'environnement
CULTURE										
Gestion des sites du Patrimoine Mondial										
8	Renforcement des capacités de gestion des sites du Patrimoine Mondial	Les autorités compétentes gèrent les sites du Patrimoine Mondial de manière efficace	-	<ul style="list-style-type: none"> ■ nombre de gestionnaires des sites du patrimoine mondial formés ■ nombre de parties prenantes à la gestion des sites du patrimoine mondial sensibilisées à la nécessité de maintenir la valeur universelle exceptionnelle des sites inscrits et participant à la conservation des sites ■ rapport annuel sur l'état de conservation bien rédigé et transmis à temps au CPM. 	capacités de gestion des sites limitées	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mise en œuvre complète de la décision 34 COM 7B.2 adoptée par la 34ème session du Comité du patrimoine mondial . ■ 100% des parties prenantes participent à la conservation et à la gestion des trois sites inscrits sur la liste des sites du patrimoine mondial ■ formation de 3 gestionnaires de sites du PM ■ Le rapport annuel sur l'état de conservation des sites est disponible 	10 000	50 000		Ministère de la Culture et autorités décentralisées ainsi que les autres partenaires « à décider »

Nb.	Description activité	Résultats escomptés	Réf ⁴⁷ . UNDAF 2012-2013	Indicateurs de performance	Niveau de référence	Cible	RP	Fonds XB promis	Fonds XB à mobiliser	Partenaires potentiels
Promotion et Protection du Patrimoine Immatériel										
9	Renforcement des capacités de promotion et de protection du Patrimoine Immatériel	Les autorités compétentes promeuvent et protègent le Patrimoine Immatériel de manière efficace	-	<ul style="list-style-type: none"> ■ nombre de dossiers élaborés et soumis au Secrétariat de la convention de 2003 pour l'inscription du Patrimoine Culturel Immatériel (PCI) sur la liste représentative du PCI et sur La liste du Patrimoine culturel nécessitant une sauvegarde ■ nombre de programme, projets et activités de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel proposés, approuvés par le Comité du PCI et mis en œuvre par l'Etat partie 	Inventaires du PCI disponible	<ul style="list-style-type: none"> ■ Au moins un site inscrit sur la Liste du patrimoine culturel nécessitant une sauvegarde urgente et un autre sur la liste représentative du PCI ■ Au moins un projet de sauvegarde du PCI approuvé par le Comité du PCI mis en œuvre 	10 000	50 000		Ministère de la Culture et autorités décentralisées ainsi que les autres partenaires « à décider »

Nb.	Description activité	Résultats escomptés	Réf ⁴⁸ UNDAF 2012-2013	Indicateurs de performance	Niveau de référence	Cible	RP	Fonds XB promis	Fonds XB à mobiliser	Partenaires potentiels
Développement d'industries culturelles et créatives pour les femmes et les jeunes de milieu rural										
10	Renforcement des capacités des jeunes et des femmes en milieu rural pour développer des industries culturelles et créatives	Les jeunes et les femmes de milieu rural développent des industries culturelles et créatives	-	<ul style="list-style-type: none"> ■ nombre de jeunes filles et femmes de milieu rural formées pour la promotion des industries culturelles et créatives ■ nombre de jeunes impliqués dans la promotion des industries culturelles et créatives ■ nombre d'industries culturelles et créatives créées ■ nombre de communautés locales ayant au moins 1 industrie culturelle et créative 	Jeunes et femmes impliqués dans la promotion des industries culturelles en milieu rural ont des capacités limitées	<ul style="list-style-type: none"> ■ 20 jeunes filles et femmes de milieu rural formées pour la promotion des industries culturelles et créatives ■ 10 jeunes impliqués dans la promotion des industries culturelles et créatives ■ création de 3 industries culturelles et créatives ■ 3 communautés locales ayant au moins 1 industrie culturelle et créative 	10 000	50 000		Ministère de la Culture et autorités décentralisées ainsi que les autres partenaires « à décider »
SOCIAL AND HUMAN SCIENCES										
Promotion de l'entrepreneuriat social et innovant des jeunes ruraux, déscolarisés et non scolarisés										
11	Appui à l'entrepreneuriat social des jeunes, par le renforcement de leurs capacités et aptitudes, en développant leur leadership et capacités et en soutenant les projets à vocation communautaire en leur faveur	Les jeunes, formés à l'entrepreneuriat social et à l'apprentissage, utilisent leur capacité et aptitude pour une meilleure autonomie	-	<ul style="list-style-type: none"> ■ moyens et outils pratiques de formation professionnelle, d'apprentissage qualifiant ■ nombre de jeunes ruraux bénéficiaires du programme visé et nombre de zones rurales couvertes 	Cadre référentiel de la réforme SHS et autres supports d'appui du secteur	le programme initié améliore le dispositif des réponses à l'emploi des jeunes pour lutter contre leur désœuvrement et leur vulnérabilité	0	15 000		Tous partenaires sociaux et organismes d'aide à l'emploi par la formation et l'apprentissage des jeunes.

⁴⁸ Référence dans le plan intérimaire 2012-2013 du SNU-Madagascar.

Nb.	Description activité	Résultats escomptés	Réf ⁴⁸ . UNDAF 2012-2013	Indicateurs de performance	Niveau de référence	Cible	RP	Fonds XB promis	Fonds XB à mobiliser	Partenaires potentiels
COMMUNICATION AND INFORMATION										
Développement des capacités des professionnels des media										
12	Développement des capacités des professionnels des media via la formation de formateurs sur les questions du genre, la prévention des conflits et la couverture médiatique des questions scientifique et environnementale Cette activité se déroulera a l'Université d'Antananarivo et à St. Michel.	<ul style="list-style-type: none"> ■ formation adéquate des professionnels des media sur les questions de genre, prévention des conflits et couverture médiatique des questions scientifiques et environnementales par les écoles de communication sélectionnées ■ journalisme d'investigation sensible à la notion du genre ■ couverture médiatique de qualité dans les domaines scientifiques et environnementaux 	Information/Communication	<ul style="list-style-type: none"> ■ les cours de l'UNESCO destinés aux journalistes et éducateurs dans le domaine de la prévention des conflits sont utilisés dans les écoles sélectionnées ■ les media sont partenaires de développement d'outils sur l'Education au Développement Durable 	Le modèle du cursus de journalisme de l'UNESCO n'est pas utilisé	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le modèle du cursus de journalisme de l'UNESCO est utilisé par 2 écoles de journalisme ■ 4 media sont partenaires de développement d'outils sur l'Education au Développement Durable 	35 000	100 000		PNUD FNUAP Université d'Antananarivo UNCG CONCORDE

Nb.	Description activité	Résultats escomptés	Réf ⁴⁹ . UNDAF 2012-2013	Indicateurs de performance	Niveau de référence	Cible	RP	Fonds XB promis	Fonds XB à mobiliser	Partenaires potentiels
Développement de mécanismes d'autorégulation des media										
13	Organisation d'ateliers au bénéfice d'associations professionnelles des media sélectionnées sur l'objectivité et l'éthique de la couverture médiatique des faits d'actualité	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les membres des associations professionnelles des medias sélectionnées couvrent les faits d'actualité de manière objective et éthique ■ Les membres des associations professionnelles des media contribuent aux changements politiques et législatifs concernant le secteur des media. 	-	<ul style="list-style-type: none"> ■ # d'ateliers organisés (minimum 2) ■ #de rapports d'ateliers et recommandations, spécifiquement en ce qui concerne la liberté de la presse et les questions politiques concernant le secteur des media 	Observations du rapport PCIA	<ul style="list-style-type: none"> ■ 3 ateliers organisés ■ 3 rapport et une recommandation concernant les indicateurs de développement des medias (MDI) 	20 000	50 000		à confirmer
Introduction de la formation à la maitrise des media et de l'information dans le système éducatif										
14	Organisation d'un dialogue de politique concernant les liens entre les media et l'information en général et le système éducatif et formation de formateurs aux notions de base des TIC	La maitrise des media et de l'information est introduite dans le système éducatif	-	<ul style="list-style-type: none"> ■ # de déclarations faites suite aux sessions de dialogue entre les professionnels des media et les décideurs ■ # de formateurs formés aux notions de base des TIC 	Formation des enseignants non adaptée à la maitrise des media et de l'information	<ul style="list-style-type: none"> ■ adaptation de la formation des enseignants à la maitrise des media et de l'information ■ adaptation du système d'évaluation des professeurs par rapport aux connaissances des TIC ■ 20 formateurs formés aux notions de base des TIC 	10 000	50 000		à confirmer

⁴⁹ Référence dans le plan intérimaire 2012-2013 du SNU-Madagascar.

Nb.	Description activité	Résultats escomptés	Réf ⁴⁹ . UNDAF 2012-2013	Indicateurs de performance	Niveau de référence	Cible	RP	Fonds XB promis	Fonds XB à mobiliser	Partenaires potentiels
Préservation du patrimoine écrit et audio-visuel										
15	<ul style="list-style-type: none"> ■ Formation de formateurs à l'utilisation des FOSS pour la préservation du patrimoine écrit et audio-visuel ■ Appui à la numérisation des archives en danger 	Les FOSS sont utilisés par les institutions de recherche, académiques et autres pour la préservation du patrimoine écrit et audio-visuel	-	<ul style="list-style-type: none"> ■ # de structures d'information utilisant les FOSS ■ # de documents écrits et audio-visuels préservés et ■ # de documents d'archives numérisés 	Les FOSS sont faiblement utilisés et/ou peu adaptés à la préservation du patrimoine écrit et audio-visuel	<ul style="list-style-type: none"> ■ 2 Hautes Ecoles, ■ 1 organisation des media et les Archives Nationales utilisent les FOSS 	20 000	50 000		Universités Archives Nationales Media
Promotion de la Communication pour le Développement (C4D)										
16	Le concept de communication pour le développement est introduit au travers de l'UNDAF	L'UNDAF amélioré avec le concept de communication pour le développement	-	le concept de C4D est mis en œuvre au travers des interventions des Nations Unies dans le cadre de l'UNDAF	Le concept de communication pour le développement n'est pas clairement reflété dans l'UNDAF	Le plan de travail du UNCG intègre des activités de Communication pour le Développement	10 000	0		Système des Nations Unies
Analyse du paysage médiatique										
17	Analyse du paysage médiatique de Madagascar	Analyse du paysage médiatique de Madagascar en ligne avec MDI	-	l'analyse du paysage médiatique de Madagascar est effectuée	Aucune évaluation MDI réalisée à ce jour	Au moins 1 évaluation MDI réalisée	15 000	0		Media Nations Unies Universités GEMSA GenderLinks
Sous Total							225 000	1 380 000	230 000	
TOTAL							1 835 000			